

Session ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 3 septembre 2019, à 19 h 30 au lieu ordinaire des sessions où sont présents(es) :

M. Denis Langlois	Maire
M. Simon Moisan	Conseiller siège # 2
M. Cédric Champagne	Conseiller siège # 5
Mme Nathalie Suzor	Conseillère siège # 6

Assistaient également Mme Laurie Beaupré, agente de développement communautaire en milieu municipal, M. Denis Grégoire, inspecteur municipal et Mme Nancy Clavet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

POINTS À DISCUTER

- a) Rapport de Mme Laurie Beaupré, agente de développement communautaire en milieu municipal
- b) Rapport de M. Denis Grégoire, inspecteur municipal
- c) Formation – Signalisation routière
- d) Formation – Atelier de test d’ajustement qualitatif
- e) Autorisation d’appel d’offres sur invitation pour le déneigement des trottoirs de la rue Principale
- f) Surplus accumulés – Exercice financier 2018 – Aqueduc – Égout – Vidange de fosses septiques
- g) Autorisation d’inscription à une formation en traitement des eaux – Approbation des frais d’inscription
- h) Travaux dans le rang St-Antoine
- i) Demande de Mme Micheline Thibault
- j) Caractérisation écologique du terrain Walsh
- k) Souper bénéfique Centre Vacances Lac Simon
- l) Lumière de la croix
- m) Vidange des fosses septiques

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

- | | |
|--|---|
| a) Club de Golf des Pins | Invitation au tournoi de golf. |
| b) Ville de Saint-Raymond | Rapport d’intervention juillet 2019.
Invitation à une inauguration.
Report des inaugurations officielles. |
| c) Association du lac de l’Oasis Nord | Cotisation 2019-2020. |
| d) Municipalité de Sainte-Christine-d’Auvergne | Résolution # 157-08-19 – Avis relatif au règlement # 461-19. |
| e) L’Association pulmonaire du Québec | Campagne de sensibilisation. |
| f) MRC de Portneuf | Attestation de conformité du règlement # 459-19. |
| g) Syndicat des travailleurs des postes | Poste Canada. |
| h) Fabrique de St-Léonard | Remerciement. |

180-03-09-19

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d’adopter l’ordre du jour tout en laissant le varia ouvert.

181-03-09-19

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 AOÛT 2019

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d’adopter le procès-verbal du 12 août 2019.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR

L'inspecteur municipal présente son rapport concernant les travaux réalisés en août.

182-03-09-19 FORMATION — SIGNALISATION ROUTIÈRE

Il est proposé par M. Simon Moisan et résolu unanimement d'autoriser deux employés des travaux publics à une formation obligatoire sur la signalisation routière, au montant de 89.88 \$ par personne, qui se tiendra à Saint-Luc-de-Vincennes, le 12 septembre 2019.

183-03-09-19 FORMATION — ATELIER DE TEST D'AJUSTEMENT QUALITATIF

CONSIDÉRANT le programme de santé au travail des employés municipaux, tel qu'exigé par la CNESST qui comprend une formation obligatoire destinée aux employés responsables des espaces clos ainsi qu'aux employés ayant l'exigence du port de masque respiratoire en lien avec les eaux usées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d'autoriser l'inscription de M. Denis Grégoire à la formation d'essai d'ajustement qualitatif offert par 3M à Québec, le 24 septembre 2019, au montant de 350 \$ plus taxes et de défrayer les frais de déplacement qui y sont associés (aucun hébergement requis).

184-03-09-19 AUTORISATION — DEMANDE DE PRIX POUR LE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS DE LA RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf désire obtenir des offres relatives au déneigement des trottoirs de la rue Principale pour la saison 2019-2020, et ce, aux fins d'évaluer si ce déneigement sera donné à contrat ou fait en régie interne;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement :

- D'AUTORISER Mme Nancy Clavet à demander des prix à trois entrepreneurs du secteur pour le déneigement des trottoirs de la rue Principale;
- QUE la demande de prix comprenne : le déneigement des trottoirs, le ramassage de la neige (la signalisation) et la fourniture et l'épandage d'abrasifs qui est optionnelle.

185-03-09-19 SURPLUS ACCUMULÉS — EXERCICE FINANCIER 2018 — ÉGOUT — VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

CONSIDÉRANT les données des rapports recueillis à partir du Grand livre de la municipalité, suite à la fermeture de l'année 2018 et de la vérification comptable comme suit :

Surplus ou déficit pour l'année 2018 :

- Réseau municipal d'aqueduc, déficit de (10 072 \$)
- Réseau municipal d'égout, surplus de 4 552 \$
- Vidange de fosses septiques, déficit de (13 321 \$)

Excédent ou déficit de fonctionnement déjà reconnu par les années précédentes :

- Réseau municipal d'aqueduc, déficit de (38 616 \$)
- Réseau municipal d'égout, déficit de (2 182 \$)
- Vidange de fosses septiques, surplus de 6 337 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Simon Moisan et résolu unanimement de reconnaître les sommes suivantes à titre de surplus accumulés réservés pour chaque département au 31 décembre 2018 :

- Réseau municipal d'aqueduc, déficit de (48 688 \$)
- Réseau municipal d'égout, surplus de 2 371 \$
- Vidange de fosses septiques, déficit de (6 984 \$)

186-03-09-19 INSCRIPTION AUPRÈS D'EMPLOI-QUÉBEC — TRAITEMENT DES EAUX SOUTERRAINES AVEC TRAITEMENT ET FILTRATION

CONSIDÉRANT QUE par la résolution # 59-04-03-19 le conseil municipal a autorisé l'inscription de M. Alexandre paradis, inspecteur municipal adjoint, auprès d'Emploi-Québec, dans le cadre de la formation relative au traitement des eaux souterraines avec traitement et filtration;

CONSIDÉRANT QUE ladite formation débutera le 15 octobre 2019 à l’Ancienne-Lorette;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de la formation sont établis à 3 822.92 \$ taxes incluses, soit 2 775 \$ de frais d’inscription par personne et 500 \$ de frais de formation du formateur + 166.25 \$ (TPS) + 331.67 \$ (TVQ), payable à la Commission scolaire des Trois-Lacs sur réception de la facture (envoyée après la formation);

CONSIDÉRANT QUE la dépense n’était pas prévue au budget 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement :

- D’AUTORISER les dépenses prévues pour cette formation pour un montant de 3 822.92 \$ taxes incluses;
- DE PAYER la dépense à même le poste budgétaire « Réseaux de distribution de l’eau - Formation ».

187-03-09-19

DEMANDE DE MME MICHELINE THIBAUT

CONSIDÉRANT QUE Mme Micheline Thibault a effectué l’achat d’un terrain appartenant à la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf durant l’année 2016, localisé dans le développement Girard, soit le lot 5 199 195, au montant de 22 000 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de vente entre les deux parties comprend les trois clauses suivantes, tel que défini par la résolution # 54-06-04-10 :

« Obligation

L’acquéreur s’engage à ériger sur le terrain faisant l’objet de la présente, une habitation en respect avec le règlement de zonage de la municipalité dont la construction devra débuter au plus tard quatre-vingt-quatre (84) mois après la signature des présentes laquelle construction devant être terminée au plus tard vingt-quatre (24) mois après le début des travaux.

Clause pénale

Si l’acquéreur aux présentes ne donne pas suite, comme il est plus haut stipulé, à son obligation d’ériger sur le terrain présentement vendu, dans les délais impartis, une maison, ce dernier devra rétrocéder au vendeur le terrain vendu au même prix que ce dernier l’aura acquis et à signer tout document pour donner entier effet à ladite rétrocession; tous les frais de rétrocession (frais de publicité, de notaire, etc.) seront à la charge du rétrocédant. De plus, si des procédures judiciaires sont nécessaires pour effectuer ladite rétrocession, l’acquéreur devra payer à la municipalité, à titre de dommages et intérêts liquidés et exigibles, une somme équivalente à dix pourcent (10 %) du prix d’achat du terrain, en sus des frais judiciaires qui pourraient lui être exigibles en vertu d’un jugement de la Cour.

Promesse de porte-fort

L’acquéreur s’engage à respecter lui-même tous les termes des présentes et se portera fort du respect de ces mêmes obligations par toute compagnie, société ou individu à qui il céderait ou autrement transmettrait ses droits de propriété en totalité ou en partie sur l’emplacement visé par le présent contrat de vente. À défaut par le nouvel acquéreur de respecter les conditions énoncées dans le présent acte de vente, la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf pourra s’adresser à l’acquéreur dans l’acte de vente pour exiger le respect intégral ».

CONSIDÉRANT QUE Mme Thibaut a soumis une demande, en date du 28 juin 2019, pour l’annulation des clauses du contrat de vente du terrain, car celle-ci ne pourra pas respecter l’obligation d’ériger une habitation dans le délai prescrit et désire mettre en vente ledit terrain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement de refuser la demande de Mme Micheline Thibault relativement à l’annulation des clauses incluses dans le contrat de vente, tel que défini par la résolution # 54-06-04-10.

188-03-09-19

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE DU TERRAIN WALSH

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal envisage procéder au développement résidentiel sur le terrain Walsh;

CONSIDÉRANT l’obtention de deux offres de services professionnelles pour la caractérisation écologique sur le terrain visé, soit le lot 4 910 314 du cadastre de Québec, soit Groupe GÉOS, en date du 31 mai 2019, au montant de 2 150 \$ plus taxes et Englobe, en date du 16 janvier 2019, au montant de 4 955 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement :

- **QUE** le conseil municipal accorde au Groupe Géos le mandat de caractérisation écologique, au montant de 2 150 \$ plus taxes;
- **DE PAYER** la dépense à même le poste budgétaire : « *Gestion financière et administrative – Honoraires professionnels* ».

189-03-09-19 **SOUPER BÉNÉFICE CENTRE VACANCES LAC SIMON**

Il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement :

- **QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Léonard participe au souper bénéfice du Centre Vacances Lac Simon et de réserver une table de 8 personnes, au montant de 500 \$;
- **DE PAYER** la dépense à même le poste budgétaire : « *Centre municipal et divers – Subvention organismes sans but lucratif* ».

190-03-09-19 **LAC DE L'OASIS NORD – COTISATION ANNUELLE 2019-2020**

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement que le conseil autorise le paiement de la cotisation annuelle 2019-2020 à l'association du lac de l'Oasis Nord, au montant de 150 \$ (100 \$ pour la cotisation annuelle en tant que membre et 50 \$ pour le déneigement).

191-03-09-19 **LUMIÈRES DE LA CROIX**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de remplacer les lumières de la croix située sur le mont Saint-Bernard et la difficulté de trouver des ampoules 1.5 watts, le produit étant discontinué;

CONSIDÉRANT QU'une des solutions serait de remplacer les ampoules de 1.5 watts par des ampoules de 3 watts à tous les deux ampoules;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nathalie Suzor et résolu unanimement :

- **QUE** le conseil autorise l'achat d'environ 100 ampoules de 3 watts au montant estimé de 15 \$ chacune.

192-03-09-19 **COMPTES PAYÉS ET COMPTES À PAYER**

Il est proposé par M. Simon Moisan d'accepter les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes à payer tel que présentés dans la liste des comptes à payer.

<u>Comptes payés</u>	<u>Références</u>		<u>Total</u>
Hydro Québec	Lumières de rues	1 112.19 \$	
	Clignotant	20.93 \$	
	Station de pompage dév. Girard	418.56 \$	
	Plage Eau Claire	418.31 \$	1 969.99 \$
Telus	Biblio Fleur de Lin	44.17 \$	
	Bureau municipal	354.86 \$	
	Plage Eau Claire	90.97 \$	
	Cellulaires (25-07-19 au 24-08-19)	174.05 \$	664.05 \$
Visa Desjardins	Chalets: Lampes et plats à fondue	296.30 \$	
	Biblio: Projet préscolaire	776.08 \$	
	Cadeau 30 ans serv. Nathalie Paquet	212.00 \$	1 284.38 \$
Receveur Général Canada	Remise de juillet 2019		3 243.95 \$
Ministère Revenu Québec	Remise de juillet 2019		8 614.01 \$
Caisses Desjardins	Régime de pension de juillet 2019		1 428.72 \$
FTQ	Régime de pension de juillet 2019		416.80 \$
Paulin Moisan inc.	Matériel et fournitures		3 660.40 \$
Jean Denis ltée	Matériel et fournitures		286.59 \$
Jean-Guy Cantin inc.	Pick-Up Tacoma: Essence	282.64 \$	
	Pick-Up F-150: Essence	580.79 \$	
	Voirie: Essence	112.70 \$	976.13 \$
			22 545.02 \$

<u>Comptes payés</u>	<u>Références</u>	<u>Total</u>
Solde		22 545.02 \$
Morency, société d'avocats	Dossier Porc Héden inc.	4 901.28 \$
Corbo Publicité 99 inc.	Plage: Chandails	229.76 \$
Monsieur Daniel Loranger	Taxes payées en trop	259.41 \$
Monsieur Alain Gauthier	Taxes payées en trop	33.17 \$
Madame Sonia-Aline Perreault	Gérante de plage: Honoraires professionnels (3/5)	1 100.00 \$
Madame Sonia-Aline Perreault	Gérante de plage: Honoraires professionnels (4/5)	1 100.00 \$
Récréofun inc.	TDJ: Sortie	488.64 \$
Vallée Bras-du-Nord	TDJ: Sortie	120.03 \$
Distribution Sports Loisirs	TDJ: Peinture aérosol	91.93 \$
Champagne et Matte, arp.-géom	Description technique dossier Mun. Ste-Christine	1 437.19 \$
Service de Sauveteurs qn inc.	Plage: Service de sauveteur - 30 juin au 6 juillet 2019	1 882.81 \$
Service de Sauveteurs qn inc.	Plage: Service de sauveteur - 7 au 13 juillet 2019	1 046.39 \$
MG Sport	Voirie: Rouleau fil débroussailleuse	25.28 \$
Pronature Saint-Raymond	Plage: 4 vestes de sauvetage	91.94 \$
Régie régionale de gestion	Vidanges à refacturer	833.21 \$
matières résiduelles Portneuf	Quote-part 2019 (3e versement)	29 325.23 \$
	Quote-part 2019 - Boues fosses septiques (2e versement)	6 726.20 \$
Eurofins Environex	Analyses d'eau potable	48.29 \$
	Analyses eaux usées	66.69 \$
	Analyses neiges usées	172.46 \$
	Analyses plage	55.19 \$
Équipements Paquet	Panneau publicitaire: Terrière	42.45 \$
Renaud-Bray	Biblio: Livres	83.84 \$
Xerox	Frais la copie (27 mai au 25 juin)	86.48 \$
Spectralite/Signoplus	Signalisation	3 391.83 \$
Produits chimiques Pro Plus	Plage: Produits nettoyants	706.01 \$
	Chalets: Produits nettoyants	80.48 \$
Madame Laurie Beaupré	Frais de déplacement	721.80 \$
Englobe	Contrôle qualitatif des matériaux rang Saint-Jacques	645.87 \$
Eurovia Québec Const. inc.	Balayage	3 675.75 \$
APELSIMPO	Contribution financière	1 307.33 \$
	Carte de membre	20.00 \$
SOS Accueil	Contribution financière	100.00 \$
Club de football Balbuzard	Contribution financière	100.00 \$
Ass. lac Oasis Nord	Coût supplémentaire déneigement 2018-2019	43.89 \$
Ville de Saint-Raymond	Quote-part service incendie (1/2)	33 503.83 \$
	Quote-part assainissement eaux	6 856.00 \$
Coop. Jeunesse	Contribution financière	500.00 \$
St-Raymond/St-Léonard		
ADMQ Zone de La Capitale	Colloque	200.00 \$
Monsieur Florent Trudel	Trappage de castors	310.00 \$
Génératrice Drummond	Aqueduc: Entretien de la génératrice	818.22 \$
Multibacs	Location conteneur bandes patinoire et plage	726.87 \$
Garage Verreault et fils inc.	Pick-Up Tacoma: Entretien et réparation	34.47 \$
Cloutier Saint-Raymond	Plage: 2 pagaies	149.42 \$
Mach. Lourdes St-Raymond	Tracteur: Entretien et réparation	41.85 \$
Amusement Portneuf inc.	TDJ: Location jeux gonflables	390.00 \$
Poste Canada	Bulletin spécial # 641	68.62 \$
Sports-Inter Plus	TDJ: Dossards	476.02 \$
Ferme Claude Lesage	Fauchage développement Walsh	103.47 \$
AGI inc.	Voirie: Matériel et fournitures	76.11 \$
	Pick-Up Tacoma: Mat. et fourn.	7.04 \$
Sel Warwick	Chlorure de calcium	1 295.45 \$
FloreSsens	Embellissement: Certificats-cadeaux concours fleuri	195.00 \$
Fraisière Faucher inc.	TDJ: Sortie	234.00 \$
Pax Excavation inc.	Égout: Réparation au 277, rang Saint-Jacques	925.55 \$
Productions Martin Leclerc	Plage: Prestation David Thibault fête familiale	229.95 \$
Conseil Trappeurs Laurentiens	Cours de trappage de castors pour Denis Grégoire	150.00 \$
		130 877.72 \$

<u>Comptes payés</u>	<u>Références</u>	<u>Total</u>
Solde		130 877.72 \$
Monsieur Pierre-Paul Moisan	Chalets: Bois de chauffage et d'allumage	1 379.70 \$
Fernand Girard ltée	Nivelage	1 026.16 \$
Déry Télécom	Abonnement Internet (août)	68.93 \$
Purolator	Loisirs: Transport	5.50 \$
Madame Solange Boutin	Embellissement: Frais de déplacement	20.50 \$
Monsieur Yves Julien	Chalets: Frais de déplacement	31.00 \$
	Plage: Frais de déplacement	31.00 \$
		<hr/>
Service Micro-Bureautique	Biblio: Tablette informatique	302.15 \$
Madame Sonia-Aline Perreault	Plage: Achat pour la fête familiale	182.18 \$
Madame Nancy Clavet	Fournitures de bureau	11.44 \$
	Registraire Ass. Sportive	17.00 \$
		<hr/>
Monsieur Mathieu Morasse	Creusage de fossés rang Saint-Jacques	2 483.46 \$
Dompierre Transport inc.	Creusage de fossés rang Saint-Jacques	1 856.85 \$
Transport Dave Leblanc	Creusage de fossés rang Saint-Jacques	2 069.56 \$
Madame Jennie Julien	Remboursement TDJ	71.00 \$
Laurie Beaupré (Petite caisse)	Terrain de jeux: Achats divers	179.90 \$
Lab. Expertises Québec ltée	Aqueduc: Évaluation des réservoirs	4 116.11 \$
Création Candide jardinerie	Aqueduc: Tourbe chez M. Marcel Moisan	1 530.33 \$
Municipalité Sainte-Christine	Affiches myriophylle lac Simon	140.00 \$
Eurofins EnvironeX	Analyses d'eau potable	62.09 \$
	Analyses neige usée	137.40 \$
	Analyses plage	156.37 \$
	Analyses eaux usées	52.89 \$
		<hr/>
Monsieur Daniel Vallée	Frais de déplacement	108.00 \$
Équipements Paquet	Voirie: Scie à émonder lac Pont-de-Pierre	30.76 \$
Solutions d'Eau Xylem	Égout: Réparation pompe	588.67 \$
Monsieur Florent Trudel	Trappage de castors	692.00 \$
Monsieur Bernard Viel	Trappage de castors	147.00 \$
Épicerie Réjean Bhérer	Frais de poste	456.70 \$
	Chalets: Eau	385.40 \$
	Plage: Eau	201.69 \$
	TDJ: Matériel et fournitures	3.09 \$
	Bâtiment: Matériel et fournitures	3.80 \$
	Embellissement: Matériel et fourn.	12.47 \$
		<hr/>
CIEC St-Raymond/St-Léonard	Employé pour plage	84.38 \$
Ministre Finances Québec	Examen traitement eaux usées - Denis Grégoire	115.00 \$
Madame Nancy Clavet	Bâtiment: Matériel et fournitures	36.99 \$
Entrep. Gilles Plamondon ltée	Pavillon sportif: Téléphone	22.98 \$
Énergie Valéro inc.	Centre municipal: Huile à chauffage	147.82 \$
Parc naturel régional Portneuf	TDJ: Sortie rabaska et grotte	566.16 \$
Madame Laurie Beaupré	Loisirs: Matériel et fournitures	160.07 \$
Xerox	Frais la copie (25 juin au 28 juillet)	45.75 \$
Nathalie Paquet (Petite caisse)	Fournitures de bureau	70.60 \$
Hydro Québec	Lumières de rues	1 149.24 \$
Monsieur Pierre-Paul Moisan	Abattre, ébrancher et skidder pin au lac Simon	114.98 \$
		<hr/>
		151 952.79 \$

<u>Comptes à payer</u>	<u>Références</u>	<u>Total</u>
Hydro Québec	Maison des Fermières	50.59 \$
	Préau et terrain de balle	110.78 \$
	Garage municipal	74.24 \$
	Centre municipal	338.43 \$
	Puits	711.77 \$
	Pompe égout	463.98 \$
	Réservoirs	940.10 \$
	Du Gardien	187.95 \$
	Papillon	120.11 \$
	Alouette	118.63 \$
		<hr/>
		3 116.58 \$

<u>Comptes à payer</u>	<u>Références</u>	<u>Total</u>
Solde		3 116.58 \$
Telus	Biblio Fleur de Lin	46.23 \$
	Bureau municipal	355.14 \$
	Plage Eau Claire	90.97 \$
		492.34 \$
Visa Desjardins	Plage: Réfrigérateur pour sauveteur	229.94 \$
	Registre foncier	1.00 \$
	Chalet Alouette: Lit superposé	362.17 \$
		593.11 \$
Receveur Général Canada	Remise d'août 2019	2 974.06 \$
Ministère Revenu Québec	Remise d'août 2019	7 793.71 \$
Caisses Desjardins	Régime de pension d'août 2019	1 289.00 \$
FTQ	Régime de pension d'août 2019	416.80 \$
Paulin Moisan inc.	Matériel et fournitures	1 155.29 \$
Jean Denis Itée	Matériel et fournitures	56.75 \$
Déry Télécom	Abonnement Internet (septembre)	68.93 \$
	Enregistrement et gestion domaine	30.44 \$
		99.37 \$
Jean-Guy Cantin inc.	Pick-Up Tacoma: Essence	209.59 \$
	Pick-Up F-150: Essence	151.00 \$
	Voirie: Essence	72.76 \$
		433.35 \$
Boilard, Renaud notaires inc.	Honoraires professionnels - Terrain Fabrique	995.00 \$
Xerox	Frais maintenance (oct.-nov.-déc.)	375.38 \$
Monsieur Gilles Héon	Embellissement: Frais pour visite de trois jardins	68.00 \$
Énergie Valéro inc.	Garage municipal: Diésel	802.24 \$
Produits chimiques Pro Plus	Garage: Matériel et fournitures	43.04 \$
Postes Canada	Programmation loisirs	68.90 \$
Ville de Saint-Raymond	Quote-part service incendie (2/2)	33 503.82 \$
Madame Manon Grégoire	Remboursement danse Jazz-5 multi-style	77.00 \$
Madame Marie Drolet	Remboursement Aquaforme	100.00 \$
Madame Diane Moisan	Remboursement conditionnement physique	32.00 \$
Madame Marie-Andrée Bélisle	Remboursement yoga prénatal	54.00 \$
Madame Annie Genois	Remboursement spinning	38.00 \$
Madame Nathalie Naud	Remboursement cours natation	45.75 \$
	Remb. danse Jazz-3-4 Inter/avancé	77.00 \$
		122.75 \$
Madame Alexandra Desrosiers	Remboursement cours natation	76.00 \$
Madame Suzie Trudel	Remboursement cond. physique et spinning	100.00 \$
Entrep. Élect. P. Boucher inc.	Lumières de rues: Entretien et réparation	476.35 \$
Ministre des Finances	Colloque sur la sécurité civile	350.00 \$
Services Matrec	Plage: Location conteneur	35.18 \$
Gestions DG	Fauchage de fossés	1 327.96 \$
UMQ	Frais de gestion regroup. achat UMQ (carburant)	11.97 \$
Centre services partagés Qc	Mise à jour signalisation routière	64.51 \$
Pax Excavation inc.	Fossés - Disposition de rebuts	655.36 \$
Monsieur Daniel Vallée	Frais de déplacement	28.50 \$
Autocar Portneuf	TDJ: Sorties lac Simon (21)	4 104.61 \$
	TDJ: Sorties spéciales (4)	1 316.41 \$
		5 421.02 \$
Monsieur Steeve Bédard	Hon. Prof. - Vérifications aqueduc et égout	1 260.00 \$
Marjolaine Michaud-Racine	Taxes payées en trop	140.67 \$
EMS Infrastructure inc.	Inspection réservoir (42% du montant accordé)	3 500.99 \$
MRC de Portneuf	Modification et mises à jour instruments urbanisme	289.04 \$
Service de Sauveteurs qn inc.	Plage: Service de sauveteur - 14 au 20 juillet 2019	1 521.39 \$
Service de Sauveteurs qn inc.	Plage: Service de sauveteur - 21 au 27 juillet 2019	1 542.06 \$
Service de Sauveteurs qn inc.	Plage: Service de sauveteur - 28 juillet au 3 août 2019	1 149.65 \$
Service de Sauveteurs qn inc.	Plage: Service de sauveteur - 4 au 10 août 2019	1 163.42 \$
Service de Sauveteurs qn inc.	Plage: Service de sauveteur - 11 au 17 août 2019	1 142.77 \$
Madame Sonia-Aline Perreault	Gérante de plage: Honoraires professionnels (5/5)	1 100.00 \$
Service Micro Bureautique	Cartouche encre imprimante	33.33 \$
Madame Stéphanie Paquet	Remboursement danse Jazz-3-4 Inter/avancé	77.00 \$
Monsieur Martin Langlois	Remboursement peinture	40.00 \$
Petite caisse	Fournitures de bureau	53.20 \$
	Chalets: Jeux	51.75 \$
		104.95 \$
AGI inc.	Égout: Masques	22.65 \$
	Bâtiment: Masques	22.65 \$
		45.30 \$
		76 357.91 \$

<u>Comptes à payer</u>	<u>Références</u>	<u>Total</u>
Solde		76 357.91 \$
Paulin Moisan inc.	Bâtiment: Genouillères, lames, grattoirs	70.05 \$
Entrep. Gilles Plamondon ltée	Cartouches d'encre	135.65 \$
Équipements Paquet	Voirie: Location caméra	123.02 \$
Madame Line Bibeau	Remboursement peinture	40.00 \$
Madame Chantal Moisan	Remboursement karaté junior	31.00 \$
Madame Josée Morasse	Remboursement Zumba	40.00 \$
Mme Marie-Claude Isabelle	Remboursement natation junior	63.25 \$
Fernand Girard ltée	Nivelage	1 629.78 \$
Jean-Guy Cantin inc.	Pick-Up Tacoma: Essence	84.56 \$
		<u>78 575.22 \$</u>

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Nancy Clavet, directrice générale de la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses à payer pour le mois de septembre.

Nancy Clavet
Directrice générale

La liste des permis a été présentée.

<u>Permis</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Rénovations	942 147 \$	1 038 569 \$	1 096 831 \$	573 780 \$
Maisons	770 000 \$	482 000 \$	350 000 \$	129 000 \$
Chalets	219 000 \$	0 \$	70 000 \$	294 800 \$
Autres	<u>245 000 \$</u>	<u>376 000 \$</u>	<u>3 850 100 \$</u>	<u>63 880 \$</u>
	<u>2 176 147 \$</u>	<u>1 896 569 \$</u>	<u>5 366 931 \$</u>	<u>1 061 460 \$</u>

Numéro permis	Nom	Description des travaux	Coût des travaux
2019-092	Simon Moisan	Installation d'une haie de cèdre	660 \$
2019-093	Simon Moisan	Construction 2 patios et réfection patio avant	500 \$
2019-094	Pascal Gingras	Extension du permis # 2018-110	100 \$
2019-095	Caroline Gagnon	Changement d'usage	0 \$
2019-096	Richard Côté	Changement de la toiture	20 000 \$
2019-097	Bruno Tremblay	Abattage d'arbres	0 \$
2019-098	Francine Miller	Construction d'un gazébo	35 500 \$
2019-099	Rémi Berrouard	Extension du permis # 2018-108	0 \$
			<u>56 760 \$</u>

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée par M. le maire à 20 h 45.

Monsieur Denis Langlois
Maire

Madame Nancy Clavet
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Denis Langlois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.